



collectif français pour l'éducation à l'environnement
vers un développement durable

Deuxièmes Assises Nationales de l'Education à l'environnement

En France

**Parce qu'il n'y aura pas de développement durable
sans Education à l'Environnement**

**Présentation du projet
Assises territoriales / Assises Nationales
CFEEDD 2008-2009**

**Document de base commun
CFEEDD/acteur régional
au 15 février 2008**

Contact :

CFEEDD
36 rue Amelot – 75011 PARIS
Gaëlle Barré - Tél : 01 44 08 02 55
Roland Gérard – Tél : 04 67 06 18 66
contact@cfedd.org

Historique :

Les premières assises nationales de l'EE se sont déroulées les 11,12 et 13 février 2000 à Lille. Organisées par le CFEEDD avec un fort soutien de l'Etat, elles ont réunies, pendant trois jours, 1100 personnes (animateurs, enseignants, techniciens des collectivités, agents de l'Etat, chercheurs, agents des entreprises...).

Cette dynamique a suscité l'organisation d'une douzaine d'assises régionales de l'EE organisées par les acteurs des territoires dès 1999. Accueillant ministres, élus locaux, responsables associatifs et économiques, chercheurs, elles ont été l'occasion d'un dialogue fécond entre les parties prenantes.

Les assises nationales de 2000 ont débouchée sur l'écriture collective du **plan national d'action pour le développement de l'Education à l'Environnement**. Plan national qui sera un des principaux inspirateurs des plans régionaux qui verront le jour par la suite. C'est sur la base de ces premières assises nationales de l'EE, conduites par les acteurs de la société civile que s'est construit le deuxième forum Planet'ERE en 2001 dans 11 régions puis à l'UNESCO réunissant 1500 personnes de 42 pays.

Elles ont conduit à la rédaction collective du Plan National d'action, document de référence qui répertorie des dizaines de propositions pour développer l'éducation à l'environnement.

Nouveau contexte

Neuf ans après les premières assises nationales de l'éducation à l'environnement, les acteurs de la société civile organisés veulent donner à voir ce qu'est l'EE pour ancrer le développement durable dans l'action concrète des territoires. Ils veulent pour cela aussi faire naître le désir chez tous les acteurs de s'engager avec les autres.

Les premières assises nationales, organisées à Lille en 2000, ont été une étape capitale dans l'histoire de l'EEDD en France. Leur objectif était de « *réfléchir, de se connaître, et de s'enrichir mutuellement pour constituer une véritable caisse de résonance pour alerter toute la société française sur le bien fondé et la nécessité de développer l'éducation à l'environnement dans une perspective de développement durable.* ».

Aujourd'hui, le chemin parcouru n'est ni immense, ni rectiligne et bien des questions se posent encore à tous les acteurs. Quelle EEDD se développe en ce moment et quelle EEDD voulons nous ? Comment voyons nous son évolution, quelles perspectives s'offrent à nous ?

Le contexte aussi a évolué, pas toujours dans le bon sens. En dépit de multiples textes officiels, la France n'est toujours pas dotée d'une véritable politique nationale d'EEDD. Les participants du « Grenelle de l'environnement » tant au niveau des régions qu'au niveau national ou sur Internet, ont tous rappelé l'importance de l'information, de la formation, de la sensibilisation et de l'éducation à l'environnement et le besoin que nous avons de les développer.

Les solutions et les préconisations sont là, consignées dans notre PNA, reprises dans la stratégie nationale de développement durable, et rappeler, pour partie dans le tout dernier rapport du groupe « Brégeon » mené dans le cadre du Grenelle.. Pourtant leur mise en œuvre ne prend pas la dimension qu'exigent les enjeux ! De l'avis général dans les rangs de la société civile, la réponse des promoteurs du Grenelle de l'environnement n'a pas été à la hauteur des attentes.

Pour répondre à ces interrogations, remettre la question éducative au premier plan des priorités dans la politique environnementale du pays, poser de la cohérence entre les différentes et nombreuses initiatives, et partager l'exigence d'une méthode commune, il est temps de réunir à nouveau tous les acteurs français de l'éducation à l'environnement : société civile, institutions publiques, secteur privé ; qu'ils soient

acteurs locaux, régionaux ou nationaux, pourvu qu'ils agissent pour le développement de l'EEDD dans l'hexagone.

L'urgence écologique et sociale nous en donne la responsabilité.

Le projet :

Le principe directeur des assises nationales est de permettre à chacun en France de s'exprimer sur la question de l'EEDD pour élaborer collectivement des axes de travail et la méthode qui nous garantira une mise en œuvre effective et cohérente à tous les échelons de territoire.

Ces deuxièmes assises nationales reposent sur l'existant qu'elle valorise. Elles ont une **vocation opérationnelle forte.** , elles s'organisent selon trois fils conducteurs :

-Les valeurs, les principes, la méthode :

Valeurs historiques (responsabilité, solidarité, équité, émancipation, esprit critique, autonomie, laïcité)... et nouvelles valeurs en émergence (attention, participation), lien entre forme et fond (cohérence, méthode).

-Les acteurs :

Enseignants, formateurs, animateurs et toute personne désireuse de faciliter la mise en œuvre d'action de sensibilisation, de formation, d'information et d'éducation à l'environnement au sein de l'Etat, des associations, des collectivités et des entreprises.

Leurs formations, leurs outils, les pédagogies qu'ils utilisent, leurs réseaux, leurs plateformes et espaces de concertation, leurs collectifs, le rôle des différentes parties prenantes.

-Les territoires :

Comment se met en œuvre l'EEDD dans les territoires, la reconnaissance de l'EEDD, les responsables politiques, économiques et associatifs des territoires, lien avec les politiques publiques, les priorités que se donnent les territoires en terme de choix politique, les budgets...

Les assises se donnent pour exigence de produire **un document de référence**, qui, sur la base du PNA de 2000, serve la mise en œuvre des préconisations écrites et désormais connues depuis longtemps.

La place des territoires est essentielle aussi bien dans la mise en œuvre des politiques publiques que dans l'expérimentation d'initiatives de nature sociale. La question de l'éducation à l'environnement n'échappe pas à ce constat. C'est donc en toute logique que le CFEEDD a conçu ces assises Nationales comme un ensemble cohérent entre les assises territoriales organisées de 2006 à début 2009 et une phase finale nationale.



Les assises Nationales de l'EE se construisent en cohérence avec les assises territoriales, pour apporter de nouveaux éclairages sur les valeurs et les principes, mobiliser les acteurs et préparer les territoires pour demain.

Elles sont résolument tournées vers l'action concrète..

Le format et les principes d'organisation :

Les deuxièmes assises nationales se dérouleront sur 3 jours entre le 15 octobre et 15 décembre 2009. Elles réuniront de 500 à 1000 participants.

Co-organisées entre le CFEEDD et les acteurs organisés du territoire d'accueil, elles porteront une attention constante à la méthode : diversité, qualité relationnelle, méthode d'animation, convivialité.

Les Objectifs :

Objectif 1 : Etablir l'importance du volet éducatif (education, information, formation, sensibilisation) dans les politiques environnementales

- **Faire l'état des lieux de l'EEDD en France.**

Examiner et débattre le bilan de l'EEDD en France depuis l'année 2000.

Quels sont les nouveaux éléments de contexte déterminant pour le développement de l'EEDD ? La prise de conscience des problèmes écologiques par la population. La formation des adultes de plus en plus concernée. Les nouveaux textes : Art 8 de la charte de l'environnement, Stratégie Nationale et Stratégie Européenne de Développement Durable, circulaire de généralisation de l'éducation nationale de l'Education Nationale et du Ministère de l'agriculture, mission « Ricard » pour le comité national de la décennie de l'éducation en vue du DD des Nations Unies et travaux du groupe « Brégeon » dans le cadre du Grenelle de l'environnement.

Ce qui a changé au niveau du contenu et de la forme des actions. De quelle pratique éducative parlons nous ? Quelles sont les valeurs mise en avant, quelles sont les méthodologies employées ? Quels apports de la recherche ? Que change le concept de développement durable ? Quels sont les nouveaux publics impliqués ?

Quels nouveaux acteurs ? Depuis février 2000 de très nombreux territoires se sont engagés dans des projets d'EEDD faisant apparaître de nouveaux acteurs organisés (réseaux départementaux, pays, communauté de communes...). Parallèlement certains domaines et thématiques commencent à se reconnaître de l'éducation à l'environnement : santé, sports, commerce éducation, solidarité.

Qu'en est-il des ressources ? De nouveaux moyens financier sont ils dégagés pour la mise en œuvre de l'EEDD, ou au contraire sont-ils en raréfaction (cf. aide à l'emploi) ? Quels budgets pour les pays et les autres territoires de projets ?

Bilan de l'observatoire national créé en 2003 : Quels besoins, quelles attentes dans les territoires ?

- **Passer d'une stratégie de proposition à une stratégie d'action pour le développement de l'EEDD en France.**

Faire le bilan du plan national d'action de 2000. Point sur les dynamiques de concertation conduites dans les territoires. Point sur les documents de références dont se sont dotés les acteurs. Identification des freins et des leviers. Construction collective d'une feuille de route sur laquelle les acteurs s'engageront.

- **Offrir une visibilité à l'EEDD au niveau national et international.**

Les assises sont l'occasion de faire mieux connaître l'EEDD à la population....

Objectif 2 : Renforcer les acteurs à tous les échelons de territoire dans leur potentiel d'action et leur capacité à travailler en réseau

- **Mobiliser tous les acteurs sur le chantier commun de l'EEDD et les aider à se structurer.**

Se regrouper est une démarche citoyenne qui permet aux acteurs qui font l'EEDD au quotidien d'être plus fort et mieux pris en considération. Ces regroupements représentatifs et légitimes leurs permettent d'exprimer leurs attentes et d'être présents là où les décisions se prennent. Ce regroupement d'acteurs est nécessaire à tous les niveaux de territoire du local à l'international.

Les assises permettront de s'organiser entre les différents niveaux de territoires : local, régional, national, international, pour plus de méthode et de cohérence.

- **Renforcer le dialogue entre les parties prenantes.**

Quatre grandes sphères d'acteurs sont concernées par le développement de l'EEDD : Etat, société civile (associations, syndicats), collectivités, entreprises. Les assises sont l'occasion pour chacune de ces entités de s'exprimer et également l'occasion de se construire une culture commune permettant la création de partenariats plus nombreux et plus féconds.

- **Consolider et coordonner la participation des acteurs français à la dynamique internationale.**

En lien avec l'initiative « forum Planet'ERE » des canadiens de 1997, l'implication des acteurs français au niveau international s'est traduite par un fort engagement dans le champ de la francophonie. Quel bilan en tirer ? Quelle implication dans le mouvement du WEEC (World Environmental Education Congress) ? Quel développement au niveau européen ? aux acteurs eux-mêmes de définir leurs orientations.

- **produire des documents de référence utile à tous les acteurs.**

Comme les assises de 2000 ont été l'occasion de produire le Plan National d'Action pour le développement de l'EE, les assises de 2009 constitueront une étape pour la rédaction de documents de références.

FOCUS :

Les assises Territoriales

Pour construire la cohérence entre assises Nationales et assises territoriales et garantir que les deux événements se fassent écho, il est demandé aux participants aux assises dans les territoires de contribuer à la réflexion collective autour notamment des 3 axes suivants :

- 1 - Analyser les **freins et les leviers** au développement de l'EEDD sur son territoire
- 2 - Définir **10 propositions** majeures pour développer l'EEDD en référence à la plaquette du CFEEDD
- 3 - Exprimer les **attentes** des territoires **vis-à-vis de l'Etat** pour faciliter la mise en œuvre de l'EEDD, et préciser le rôle que le CFEEDD doit jouer dans la relation avec l'Etat.

Assises territoriales et nationales partagent le souci de la **méthode**.

Méthodes

Dans l'EEDD, le faire, l'action sont au premier plan. **Forme et fond sont intimement liés**. Les organisateurs des assises porteront donc une attention très particulière à la méthode.

Ils veilleront à assurer la possibilité d'une participation active de toute personne impliquée dans l'EE et désirant apporter sa contribution

Ils garantiront **une animation des temps de travail de grande qualité** en privilégiant le fonctionnement en petit groupe, favorisant les débats, multipliant les moments d'échange et en évitant les interventions qui monopoliseraient la parole.

Convivialité, diversité et qualité relationnelle seront les éléments clés qui guideront les organisateurs.

Réalisations

Evaluation du PNA

Document de référence : feuille de route pour la mise en œuvre du PNA révisé

Charte d'engagement réciproque

Etapas du projet

En 2007 :

- Décision collective d'engagement dans la démarche des assises lors de la plénière du CFEEDD du 14 juin en présence des représentants des régions
- Construction du projet global dans ses grandes lignes
- Envoi d'un appel aux acteurs régionaux pour l'organisation d'assises territoriales et d'un appel à candidature pour porter l'organisation des assises nationales en 2009. Réponse attendue pour le 24 mai 2008.
- Sensibilisation des partenaires : CNDD, comité national de la décennie EDD, ministères

En 2008 :

Premier trimestre :

Assises territoriales

Etablissement de la liste des assises territoriales qui auront lieu fin 2008 et début 2009

Discussion sur leur programme en perspective de leur contribution aux assises nationales

Assises Nationales

Recherche de partenaires financiers

Démarrage de l'évaluation du Plan National d'action

Choix du site et de l'équipe locale d'organisation des assises

Deuxième trimestre :

Coordination des acteurs qui organisent des assises territoriales

Troisième / Quatrième trimestre :

Suivi et participation aux assises territoriales

En 2009 :

Premier trimestre :

Synthèse des travaux des assises territoriales

Elaboration du pré-programme des assises nationales, liste des intervenants

Dernières assises territoriales

Quatrième trimestre :

Assises Nationales

Le programme (en cours de définition)

Nous souhaitons que ces journées soient résolument tournées vers l'action. Ainsi, le CFEEDD manifeste sa volonté que chacun (Etat, administration, décideur, citoyen, professionnels...) privilégie les actes aux paroles.

L'urgence écologique est chaque jour plus significative.

Parallèlement, les textes officiels et rapports (Circulaire éducation nationale, Mission Ricard, Rapport Brégeon, rapport des inspecteurs généraux de l'éducation nationale...) s'accumulent et les propositions et recommandations pour développer l'EEDD, consignées notamment dans le Plan National d'Action, sont connus. Pourtant tout cela n'a pas encore abouti à la mise en œuvre d'envergure que réclame l'enjeu. Nous sommes là encore au cœur du paradoxe 21.

Devant ce constat, le CFEEDD souhaite privilégier l'action, sans exclure la réflexion sur nos pratiques et leur évaluation.

1ère journée : « Entrer par la Pratique »

l'EEDD c'est quoi ? Valoriser le réel, l'existant, participer à l'état des lieux

- Ouverture et discours officiels
- l'état des lieux via une personne qui présente la synthèse des travaux des assises régionales,
- Une série d'ateliers à partir des pratiques, dans la diversité des thèmes, des publics le matin, une ou deux autres l'après midi.
- Soirée : Auberge Espagnole : chacun amène une spécialité culinaire et la partage

2ème journée « Un peu de hauteur »

- des grands intervenants (pistes : le Président Bolivien Evo Morales, la militante écologiste kényane Wangari Maathai, Rigoberta Menchu prix Nobel de la paix 2004)
- Travaux dans une 40aine d'ateliers sur
 - les valeurs,
 - les acteurs
 - les territoires

Soirée : Foire aux outils et aux projets

3ème journée « Bilan et perspective »

Matin

- Co-construction de la déclaration /feuille de route à 5 ans du CFEEDD et des acteurs de l'EEDD (ateliers/plénière), à partir d'une première version réalisée la veille par un groupe de travail ad hoc

Après midi :

- Lecture et adoption en plénière « Etat des lieux et Déclaration/Programme/feuille de route du CFEEDD et des acteurs de l'EEDD pour les 5 ans à venir », document qui aura été construite tout au long des travaux
- discours officiels de clôture (piste : NKM)

16h : fin des travaux

Amorce du Cahier des charges des ateliers :

- Un animateur, deux secrétaires et un rapporteur désignés par ateliers
- Atelier du premier jour : un témoignage d'action d'EEDD (avec l'école, avec les entreprises, en centres de vacances, avec le grand public...)
- Toujours faire ressortir ce qu'il faudrait pour aller plus loin, toucher plus de personnes, être plus efficace...
- Les 10 dernières minutes seront consacrées à la construction du message du rapporteur de l'atelier.

Les participants des Assises

L'éducation à l'environnement est avant tout un projet partenarial entre quatre sphères d'acteurs :

1. société civile : Associations, syndicats
2. Etat
3. Collectivités
4. Entreprises

Les organisateurs veilleront à ce que les quatre sphères soient présentes.

Les partenaires pressentis du projet

Seront associés à ce projet :

L'Etat :

Le Ministère de l'Écologie et du Développement Durable

Le ministère de l'Éducation Nationale

Le ministère de la santé, des sports et de la vie associative

Le ministère de l'agriculture

Le ministère de la culture

Le ministère des affaires étrangères

ADEME

Agences de l'Eau

Les collectivités :

ville, département et région d'accueil des Assises

Toutes **les entreprises** partenaires de l'Éducation à l'environnement

Le Budget Prévisionnel (en construction)

Ce budget prévoit le financement d'un temps plein d'août 2008 à décembre 2009, le travail sera réparti entre le comité de pilotage du CFEEDD et un référent des acteurs de la région d'accueil. Autant que faire se peut, nous limiterons les financements régionaux à la mise à disposition de locaux et autres aides en nature.

CHARGES	2008	2009	TOTAL	PRODUITS	2008	2009	TOTAL
Achats fonctionnement Gal	6 300	153 000	159 300	Cessions et services	300	105 000	105 300
• Fournitures administratives	800	800	1 600				0
• Graphiste		5 000	5 000	frais d'inscription (système différencié de tarification)		105 000	105 000
• photocopies, reprographie			0	Adhésions	300		300
programme 10 000 expl.		5 000	5 000				0
actes des assises		7 000	7 000	Groupe Interministériel EE	35 000	115 000	150 000
• Achats matériel informatique		1 000	1 000	Ministère de l'Ecologie et du DD	15 000	40 000	55 000
• Restauration (5 reps et 2 petits dej soit 60 euros par personne)	2 000	60 000	62 000				0
• Hébergement (2 nuits à 30 euros par personne)		60 000	60 000				0
• Déplacements	2 000	2 000	4 000	Ministère de l'Education Nationale			0
• Frais postaux (envoi programme)		5 000	5 000	Direction de l'éducation	5 000	25 000	30 000
• Frais téléphone	1 000	2 000	3 000	Direction de la Recherche	5 000	15 000	20 000
• Assurance		200	200	Ministère de l'agriculture	5 000	15 000	20 000
• Service bancaire			0	Ministère de la jeunesse	5 000	20 000	25 000
• Location de salles (réunions)	500	5 000	5 500	Autres ministères	5 000	10 000	15 000
Missions	24 000	88 000	112 000				0
• Animation politique	20 000	40 000	60 000	Ministère des affaires étrangères		5 000	5 000
• secrétariat coordination (1ETP)	2 000	40 000	42 000	Ministère de la Culture	5 000	5 000	10 000
• Comptabilité		5 000	5 000				0
• Gazette, Animation site internet et listes discussion	2 000	3 000	5 000				0
Autre mission	20 000	49 000	69 000				0
Bilan PNA		35 000	35 000	Partenaire privé	10 000	60 000	70 000
Gazette / Blog des assises		7 000	7 000				0
rédaction, mise en forme des actes		7 000	7 000				0
préparation des assises	20 000		20 000				0
TOTAL CHARGES	50 300	290 000	340 300		50 300	290 000	340 300

Présentation du CFEEDD

Le CFEEDD est un collectif d'acteurs qui œuvrent pour le développement de l'éducation à l'environnement vers un développement durable. Il regroupe une quarantaine d'organisations nationales de la société civile. Il veut renforcer les liens entre ses membres, constituer une force de propositions, développer en commun des réflexions, actions et orientations politiques visant le développement de l'EEDD en France.

Liste des membres :

1. Alterre Bourgogne
2. Bergerie Nationale de Rambouillet
3. Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Actives – CEMEA
4. Centre d'Etude du Milieu et de Pédagogie Appliquée du Ministère de l'Agriculture - CEMPAMA
5. Citephile
6. Comité 21
7. Confédération Nationale des Foyers Ruraux - FNFR
8. Eclaireuses et Eclaireurs de France
9. Fédération des Conseils de Parents d'Elèves des écoles publiques – FCPE
10. Fédération Générale des Pupilles de l'enseignement public - FG PEP
11. Fédération nationale des clubs "Connaître et Protéger la Nature"- FCPN
12. Fédération Nationale des Francas
13. Fédération Nationale Léo Lagrange
14. Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme - FNH
15. Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France - FPNRF
16. Fédération Syndicale Unitaire - FSU
17. Fédération des Syndicats Généraux de l'Éducation Nationale et de la Recherche publique – SGEN CFDT
18. Fédération Unie des Auberges de Jeunesse - FUAJ
19. Fondation pour l'Éducation à l'Environnement en Europe - FEEE
20. France Nature Environnement - FNE
21. Graine Poitou-Charentes
22. Groupe de Recherche sur l'Eco-Formation – GREF
23. Groupement International des Fermes d'Animation Éducatives – GIFAE
24. Institut Coopératif de l'École Moderne – ICEM
25. Institut de Formation et de Recherche en Éducation à l'Environnement - IFREE
26. Institut Français des Formateurs Risques Majeurs et Protection de l'Environnement – IFFO-RME
27. La Jeunesse au Plein Air - JPA
28. La ligue de l'Enseignement
29. Nausicaa
30. Office National des Forêts – ONF
31. Planète Sciences - ANSTJ
32. Réseau Ecole et Nature - REN
33. Réseau Éducation à l'Environnement pour un Développement Durable de l'enseignement agricole
34. SILVA, Arbres, Forêts, Sociétés
35. Sup Agro Florac
36. Syndicat National des Enseignants de Second degrés - SNES
37. Syndicat National de l'Enseignement Supérieur -SNESUP
38. Syndicat National des Instituteurs, professeurs des écoles - SNUIPP
39. Union Nationale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement - UNCPIE
40. Union nationale des syndicats autonomes - UNSA éducation
41. WWF

« EDUQUER A L'ENVIRONNEMENT VERS UN DEVELOPPEMENT DURABLE »

L'éducation à l'environnement dans une perspective de développement durable est une éducation qui met au premier plan les **valeurs**. Les séquences éducatives que nous mettons en place doivent tendre à faire prendre conscience que la Terre est un **bien commun** dont nous devons prendre soin, que tous les humains sont **solidaires** entre eux avec cette Terre et avec tout ce qui vit. Cette éducation doit amener à l'**autonomie** qui permet à chaque personne de penser, de décider et d'agir par elle-même. Elle doit amener à la **responsabilité** qui nous met dans l'action, elle doit faire de tous des **citoyens** porteurs des valeurs démocratiques et toujours mobilisés pour leur mise en œuvre. L'éducation vers le développement durable est une **école de respect**.

Cette éducation concerne **tous les humains**, quel que soit leur âge, leur pays d'origine, leur fonction dans la société. Elle est formelle, non-formelle, informelle. Elle ne cherche pas à former des élites, sa démarche ne crée en aucun cas l'exclusion, elle s'enrichit de la diversité. Elle nous fait comprendre que chaque individu influe sur le milieu. Elle vise l'adoption, librement choisie par le plus grand nombre, de **comportements** quotidiens nécessaires à l'éradication de la pauvreté et à la sauvegarde, au rétablissement ou à l'amélioration de la qualité de notre environnement.

L'éducation vers le développement durable débouche sur un état d'esprit résolument **constructif**. Elle vise à éliminer les réflexes fatalistes, elle se dresse contre le « j'y peux rien », mobilisant toujours la pensée, elle amène très vite au geste : elle fait prendre conscience que chacun a la possibilité d'agir. Elle valorise et véhicule les réussites concrètes obtenues sur le terrain ; elle favorise l'expression de ceux qui agissent, quelle que soit la dimension territoriale, la portée de l'action et le niveau d'intervention.

Cette éducation est dirigée vers l'**action** : elle amène les individus et les groupes à s'impliquer dans la vie sociale et politique de leur territoire et de la Planète. L'éducation vers le développement durable est une **école de participation**.

Elle n'agit pas au bénéfice d'une nouvelle idéologie. Elle questionne, en outre, le mot « développement » qui porte en lui le germe de la non-durabilité quand il se résume à sa dimension économique. L'éducation vers le développement durable est une **école qui forge l'esprit critique**.

Elle véhicule une **philosophie sociale** qui concerne tous les humains. Elle pose son regard sur les liens, ceux qui unissent au quotidien la personne à tous les éléments de son cadre de vie et ceux qui la rapprochent des autres sur un territoire commun. Elle prend en compte les liens qui nous unissent à ceux qui sont ailleurs sur la Planète et ceux qui verront le jour demain. L'éducation vers le développement durable est une **école de solidarité à travers l'espace et à travers le temps**.

Elle vise à augmenter la faculté d'**attention**.

Si le fond est important, si la question du « pourquoi » de l'action de l'éducateur à l'environnement doit toujours être posée, celle de la forme et du « comment » doit aussi être considérée.

La méthode est un aspect essentiel de l'éducation vers le développement durable. Ainsi, la pratique du **terrain** pour une confrontation directe à la réalité, le **travail de groupe** pour créer plus de solidarité, la **créativité** pour initier de nouvelles voies du « faire ensemble », la **transdisciplinarité** pour une approche globale, l'exercice du **débat** pour préparer les acteurs d'une démocratie vivante et bien réelle sont des passages obligés.

L'éducation à l'environnement est clairement constitutive d'une démarche de développement durable.

Texte rédigé par le Collectif International Planet'ERE à Rambouillet le 19 mai 2002